

Description générale

TITRE

Le Conseil de sécurité de l'ONU

OBJECTIFS

Objectifs d'enseignement

Expliquer le fonctionnement du Conseil de sécurité de l'ONU

Expliquer les relations de pouvoir au sein du Conseil de sécurité

Objectifs d'apprentissage

Comprendre les relations de pouvoir au sein des organisations internationales

Comprendre la vétusté des structures de certaines organisations internationales

Se familiariser avec l'actualité politique

Traiter un problème lié à la mondialisation en s'appuyant sur des sources variées

Démontrer la capacité de faire des liens entre les notions théoriques et des cas, des situations ou des problèmes

RÉSUMÉ

Dans le cadre d'un cours portant sur la politique internationale, les étudiantes et étudiants participent à une simulation en classe dans laquelle elles et ils jouent le rôle de représentantes et représentants des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU qui débattent d'un enjeu d'actualité.



DURÉE

En classe, la simulation à proprement parler (à l'exclusion des enseignements) dure environ 2 h 40.

HABILETÉS TECHNOLOGIQUES REQUISES

Pour l'enseignante ou l'enseignant et les membres du groupe-cours

Connaissances informatiques de base

MATÉRIEL REQUIS

Pour l'enseignante ou l'enseignant et les membres du groupe-cours

Accès à un ordinateur branché à Internet

AVANTAGES LIÉS À L'UTILISATION DES TIC

Dans le cadre d'une telle activité, les TIC permettent à l'enseignant de bien se préparer à la simulation en lui fournissant tous les outils dont il a besoin. De plus, les TIC sont essentielles pour les recherches documentaires des étudiant, qui se déroulent en dehors des heures de classe.

PRÉPARATION PÉDAGOGIQUE PRÉALABLE

Pour l'enseignante ou l'enseignant

Présenter le système de l'ONU et plus particulièrement du Conseil de sécurité

Présenter les grandes règles du droit international

Pour les étudiantes et les étudiants

Faire les lectures recommandées par l'enseignante ou l'enseignant

Prendre des notes personnelles en classe

Poser des questions à l'enseignante ou l'enseignant au besoin

PRÉPARATION TECHNIQUE PRÉALABLE

Pour l'enseignante ou l'enseignant

Se familiariser avec les consignes de la simulation



Déroulement pas à pas et durée des étapes

1. Étapes préalables à la simulation

ÉTAPE 1

± 15 minutes

Préparation de la simulation

D'abord, avant de présenter la simulation à sa classe, l'enseignante ou l'enseignant consulte le site Internet du [Conseil de sécurité](#) de l'ONU et sélectionne les pays membres qui feront partie de l'activité. Outre les cinq membres permanents qui sont choisis d'office, les membres non permanents sélectionnés doivent pouvoir faire l'objet d'une recherche documentaire de niveau collégial relativement aisée en ce qui concerne leurs positions sur les principaux enjeux de politique internationale.

Ensuite, l'enseignante ou l'enseignant sélectionne un enjeu d'actualité duquel débattront les étudiants. Selon la nature de ce dernier et la pondération consacrée à cette activité, un document résumant l'enjeu, incluant des références complémentaires, peut être préparé et distribué à la classe afin de faciliter le travail. Pareillement, un deuxième enjeu sera choisi et préparé afin d'être utilisé en cas de situation urgente, le cas échéant. Voir l'étape 8 ci-dessous pour les détails.

Enfin, en classe, les consignes de la simulation sont présentées, puis le groupe est divisé en équipes de deux ou trois, selon la taille de la classe. Chaque équipe est associée aléatoirement à un pays membre du Conseil de sécurité. Le pays occupant la présidence du Conseil est joué par l'enseignante ou l'enseignant.

ÉTAPE 2

3-5 heures de travail hors classe pour les étudiantes et étudiants

Recherche documentaire

Afin de bien se préparer pour la simulation, chaque équipe procède à une recherche, en dehors des heures de cours, afin de se documenter tant sur l'enjeu d'actualité choisi par l'enseignante ou l'enseignant que sur les positions du pays représenté par l'équipe par rapport à cet enjeu. De même, chaque équipe soumet une proposition de résolution. Les consignes à cet égard sont présentées à l'annexe 1. Deux semaines sont allouées pour la réalisation de cette étape.



ÉTAPE 3

± 10 minutes

Mise en place de la simulation

Pour la simulation elle-même, la classe est réorganisée de sorte que les bureaux forment deux rangées de cercles. Le cercle intérieur est composé d'un bureau par pays membre, tandis que le cercle extérieur contient un à deux bureaux par pays membre, selon la taille de la classe. Si possible, des ordinateurs connectés à Internet sont disponibles sur ces derniers bureaux (sinon, l'utilisation des téléphones afin d'accéder à Internet est acceptée).

Chaque équipe écrit le nom de son pays sur une feuille placée sur son bureau dans le cercle intérieur.

Les consignes du déroulement des délibérations, décrites ci-dessous, sont rappelées par l'enseignante ou l'enseignant.

2. Règles de fonctionnement de la simulation et conseils

C'est la présidence du Conseil, soit l'enseignant, qui gère l'ensemble des travaux lors d'une séance, y compris les droits de parole octroyés aux États membres;

Une représentante ou un représentant qui souhaite s'adresser au Conseil doit lever sa main. La présidence place ainsi cette personne sur la liste d'attente des interventions. Dès que son tour est passé, elle peut refaire une demande d'intervention. Le nom de l'État est alors remis en bas de la liste;

Lorsque l'on parle, on s'adresse à la présidence et non directement à ses collègues;

Il est important de respecter son temps de parole. La présidence peut interrompre la personne à tout moment et mettre fin à son temps de parole.

Il est possible de céder son temps de parole ou une partie de celui-ci à un collègue d'un autre pays. On annonce cette intention aux membres du Conseil. La présidence modifie alors le temps disponible pour l'État concerné;

Il faut respecter le droit de parole et ne pas intervenir lorsqu'un collègue s'adresse au Conseil;

Lors d'une séance, il y a, entre les États membres :

- **Un débat formel** : partage des prises de position et des actions recommandées, encadrées par la présidence, avec des tours de parole. Durée des interventions : 2 min.
- **Des discussions ou caucus modérés** encadrés par la présidence, mais dont les tours de parole sont plus spontanés. On peut répondre rapidement à ses interlocuteurs. La durée est prédéterminée et les interventions sont plus courtes (30-45 s). On ne peut céder du temps à d'autres membres dans ce contexte.
- **Des discussions ou caucus informels** : discussions à l'extérieur du Conseil; négociations, formation d'alliances, formulations communes de résolution, etc.

Durée de ces discussions : 15 ou 20 min (à la discrétion de la présidence).



- Les deux derniers types de discussion doivent être demandés à la présidence au moyen d'une motion votée à majorité par les membres du Conseil. Si désiré, une représentante ou un représentant s'adresse à la présidence ainsi, par exemple : « La France propose une motion pour une discussion informelle sur la question et demande l'appui du Conseil. »

Un vote sur une résolution peut être demandé à tout moment même s'il est préférable d'attendre à la fin, dans un contexte de simulation. Pour que la résolution soit adoptée, 9/15 États doivent être en sa faveur (ou un ratio équivalent si la simulation contient moins de pays membres). Les cinq États membres permanents peuvent utiliser leur droit de veto à propos d'un projet de résolution seulement. Par ailleurs, une possibilité d'abstention lors d'un vote est toujours possible. Tout vote s'effectue à main levée.

Au cours de la simulation, tous les membres d'une délégation doivent faire au moins une intervention; le changement de représentante ou de représentant peut s'effectuer à tout moment.

Les membres de l'équipe qui ne jouent pas le rôle de représentante ou de représentant doivent effectuer des recherches liées au contenu des discussions, noter les idées à débattre ou les répliques possibles aux déclarations de certains collègues, les éléments à négocier, etc. (les feuilles de notes seront ramassées à la fin de la séance afin de pouvoir vérifier les travaux accomplis).

CONSEILS À FOURNIR AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN PRÉVISION DE LA SIMULATION

Abordez les débats comme une représentante ou un représentant et non comme vous-même : évitez les « je pense que » et adoptez plutôt, par exemple, « La France estime que... ».

Soyez ouverts aux compromis dans la négociation.

Si vous êtes un membre permanent, pensez-y bien avant de poser votre veto lors d'un vote: un veto peut envenimer les relations internationales et inciter vos adversaires à poser un veto à leur tour sur l'une de vos propositions, en guise de représailles.

Prenez des notes par rapport à ce que disent les autres : quels États semblent être de votre avis, lesquels devriez-vous convaincre, quels sont les enjeux qui semblent bloquer les discussions, etc.

- Pour faciliter la prise de notes, attribuez-vous des rôles à cet effet au sein de votre délégation.



3. Les débats au sein du Conseil de sécurité

ÉTAPE 4

± 2 min

Adoption de l'ordre du jour

La présidence fait la lecture de l'ordre du jour de la séance et procède à un vote à main levée sur celui-ci.

ÉTAPE 5

± 25 min

Remarques introductives et position de délégation sur la problématique à l'ordre du jour

Chaque délégation, à tour de rôle, a deux minutes pour présenter la position de son pays sur l'enjeu étudié.

ÉTAPE 6

± 1 h 30

Période de débat formel, de discussions modérées et de discussions informelles

Durant cette période, les délégations débattent entre elles de l'enjeu étudié, dans le cadre de débats formels, de discussions modérées ou de discussions informelles, selon les consignes décrites précédemment. Des votes peuvent avoir lieu concernant le bon déroulement des travaux (par exemple, pour entamer une discussion informelle).

ÉTAPE 7

± 10 min

Propositions de résolutions et vote final sur les résolutions

Des votes à main levée ont lieu sur la ou les résolutions proposées par les membres du Conseil de sécurité.



ÉTAPE 8 (ÉTAPE FACULTATIVE)

± 20 min

Débat d'urgence

Si elle le souhaite, particulièrement si les débats se déroulent plus rapidement que prévu, la présidence peut soulever un nouveau sujet de débat, lié à une situation de l'actualité nécessitant une réponse rapide du Conseil de sécurité. Une telle situation peut se produire lorsqu'un groupe terroriste commet une attaque, à titre d'exemple.

La présidence expose alors la situation et ouvre une nouvelle période de débats formels, modérés et informels, en établissant dès le départ le temps alloué à ces échanges. Des résolutions peuvent alors être proposées et votées, le cas échéant. Les règles de fonctionnement abordées précédemment s'appliquent de nouveau. Les contraintes de temps sont ajustées selon les besoins par la présidence.

Pour plus de renseignements

AUTEUR

Maxime Linck et Mathieu Bélanger

Établissement : Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Adresse électronique : mathieu.belanger@cegep-lanaudiere.qc.ca

RÉFÉRENCES

ANCTIL, Dave, et Benoît DUBREUIL (2008). *Introduction à la science politique : Idées, concepts et régimes*, Anjou, Les Éditions CEC.

BOUDREAU, Philippe, et Claude PERRON (2011). *Lexique de science politique*, 3^e édition, Montréal, Chenelière Éducation.

PAINCHAUD, Marcel (2007). *Introduction à la vie politique*, 2^e édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, Chenelière Éducation.

SHIVELY, W. Phillips, et Jules-Pascal VENNE (2008). *Pouvoir et décision : Introduction à la science politique*, 3^e édition, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.



■ Annexe 1

Consignes à remettre aux étudiants

PREMIÈRE PARTIE : CONNAÎTRE SON ÉTAT

Dans cette partie, vous devez trouver toutes les informations relatives à votre État qui sont demandées ici. Celles-ci vous permettront de mieux le connaître et ainsi d'être en mesure de bien le situer dans le contexte géopolitique mondial. Votre attitude et vos positions lors de la simulation devront être cohérentes avec cette « identité étatique ».

- Une réponse ne devrait pas être plus longue que trois-quatre lignes.
- Structurez votre document de la même façon et mettez les items demandés ou questions posées **en gras**.

Ex. : **Chef d'État** : Bachar al-Assad

Gouvernement

Nom officiel de l'État :
Type de régime politique :
Chef d'État :
Langue(s) officielle(s) :
Alliés traditionnels :
Rivaux ou ennemis :

Population

Population :
Taux de croissance démographique :
Principales religions et cultures :

Développement

IDH et rang mondial, 2017 :
Climat :
Caractéristiques ou défis environnementaux :

Économie

Système économique :
PIB et taux de croissance :
FMI et BM : bénéficiaire ou contributeur?
Principales ressources naturelles :
Principales sources d'énergie :

Militaire

Budget de défense :
Capacité nucléaire :

ONU

Date d'adhésion :
État des contributions financières à l'ONU :
L'ONU est-elle déjà intervenue dans un conflit concernant votre État? Si oui, où, quand, comment?
Quelle est la contribution aux forces des Casques bleus?
Votre État a-t-il commis des actes de violation des droits de la personne? Si oui, dans quel contexte?

Conflits/Enjeux

Identifiez trois problèmes affectant votre État :
Enjeux ethniques ou culturels, s'il y a lieu :
Problèmes de réfugiés, s'il y a lieu :
Conflits majeurs, présents ou passés :

■ Annexe 1

DEUXIÈME PARTIE : PRISE DE POSITION ET RÉOLUTION

Vous devez rédiger un texte divisé en deux sections distinctes qui viendra cerner le positionnement de l'État que vous représentez au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

Première section : Conséquences, actions et positions de l'État relatives à la problématique étudiée

Vous devez présenter, en environ **deux pages** :

- Comment la problématique affecte ou affectera éventuellement votre État ou votre continent (ou la région).
- Les actions effectuées par votre État sur la scène internationale (participation à l'adoption ou proposition de résolutions onusiennes, ratification de conventions et de déclarations, ententes bilatérales avec d'autres gouvernements, etc.).

Dans cette partie, vous pouvez utiliser des statistiques au besoin pour décrire avec plus de précision certaines réalités, ou encore, citer directement des déclarations effectuées par des chefs d'État ou de gouvernement ou des représentants du pays sur la problématique étudiée, s'il y a lieu.

Deuxième section : Proposition d'une résolution

Dans cette section, il faut, en **un ou deux paragraphes** :

- Dans un premier temps : Énoncer une recommandation de résolution sur la question qui pourra être soumise au Conseil de sécurité lors de la prochaine rencontre et qui vise à améliorer la problématique ou une dimension de celle-ci (*de trois lignes à cinq lignes*).

Exemple de résolution :

« Le Conseil de sécurité *invite* tous les gouvernements affectés par les changements climatiques à utiliser avant tout leurs propres ressources afin de trouver des solutions pérennes à cette problématique. Il *souligne* la nécessité d'une coordination entre tous les acteurs internationaux et *demande* à tous les gouvernements de réduire de 10 % leurs émissions de dioxyde de carbone d'ici cinq ans. »

- Dans un deuxième temps :
 - Justifier la pertinence et le réalisme de la résolution;
 - Évaluer et justifier les probabilités d'adoption de votre résolution par le Conseil en présentant très sommairement les positions présumées des autres États du Conseil (en quoi est-elle cohérente avec ce que pensent les autres membres, notamment les cinq permanents?).

■ Annexe 1

Grille d'évaluation

Travail écrit (note d'équipe)

- | | |
|---|------|
| 1. Connaître son État : | /30 |
| 2. Prise de position et résolution : | |
| a. Conséquences, actions et positions : | /30 |
| b. Résolution et justification : | /20 |
| 3. Normes de présentation : | /5 |
| 4. Pénalité liée au français : | /-10 |

Contribution à la simulation (note individuelle)

- | | |
|---|-----|
| 5. Participation orale : | /10 |
| 6. Participation dans le travail informel : | /5 |

Total :	/100
----------------	-------------